



REVUE DE PRESSE DU 05/04/2018

- 1- Les produits financiers dits alternatifs, c'est-à-dire conformes aux principes de la Charia, ne représentent actuellement que 2% à 3% du marché financier national global, ont indiqué mercredi à Alger des banquiers.

- 2- La Société de refinancement hypothécaire (SRH) vient de réussir l'opération de l'emprunt obligataire de 5 milliards de DA sur le marché financier, avec coupon de 5,2% sur une période de cinq ans, a indiqué mercredi cette société dans un communiqué.

- 3- Une cinquantaine de positions sous-tarifaires seront retirées de la liste des 851 produits interdits à l'importation alors que d'autres seront ajoutés à cette liste, a-t-on annoncé mercredi à Alger en marge de l'Assemblée générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

- 4- Le remaniement partiel du gouvernement auquel a procédé mercredi le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a touché quatre départements ministériels, à savoir ceux de la Jeunesse et des Sports, du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat et celui des Relations avec le Parlement.

- 5- Le lancement du service de retrait de documents administratifs via Internet se fera avant la fin de l'année en cours, a annoncé, mercredi à Oran, Henni Abderrazak, directeur général de la modernisation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.



- 6- Le Directeur général de la Sûreté nationale et président d'Afripol, le Général-major Abdelghani Hamel a appelé, mercredi à Alger, à la nécessité de renforcer la coopération, d'échanger les expériences et de conjuguer les efforts afin de mettre en place des stratégies "efficaces", à même de garantir un espace électronique "ouvert et sécurisé pur tous".

- 7- La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une nouvelle application intelligente "Allo police", en vue d'assurer la sécurité du citoyen et de préserver la sûreté et la sérénité publiques, a indiqué mercredi un communiqué de la DGSN.

- 8- Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré en mars dernier, dans le cadre de la préservation de l'urbanisme, plus de 200 interventions liées à la réalisation de constructions sans permis de construire, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité.

- 9- Le tramway d'Alger a connu mercredi à partir de 13:30 une interruption du trafic causée par des problèmes techniques au niveau de deux inter-station, celles des Fusillés et Tripoli (Taalibia), indique un communiqué de la société d'exploitation des tramways (Setram).



A lire : Les produits alternatifs représentent 2% seulement du marché financier

Les produits financiers dits alternatifs, c'est-à-dire conformes aux principes de la Charia, ne représentent actuellement que 2% à 3% du marché financier national global, ont indiqué mercredi à Alger des banquiers.

Lors d'une journée parlementaire sur la finance islamique, organisée par la commission des finances et du budget de l'APN (Assemblée Populaire Nationale), le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) Mohamed Loukal, a fait savoir que la finance alternative ne représentait que 2% du marché financier.

Rappelant la volonté commune de la BA, des pouvoirs publics et des banques commerciales pour la généralisation des produits dits alternatifs, M. Loukal a justifié cette part timide des produits financiers alternatifs par le fait qu'ils ont été commercialisés par deux banques privées seulement au moment où les banques publiques représentent 87% du marché bancaire.

Les banques publiques ont été totalement absentes (pour ce qui est des produits alternatifs). Mais vu leur poids dans le marché bancaire et leur réseaux étendu sur tout le territoire national, elles vont sans doute marquer, en se lançant dans ces produits, un tournant décisif dans leur généralisation, a prédit le gouverneur.

Il a souhaité de voir les banques réussir, grâce à la finance alternative notamment, à capter une bonne part de la monnaie circulant en dehors du circuit bancaire et de les orienter vers des placements productifs.

Cette monnaie est estimée à 4.780 milliards (mds), selon lui.

===Une instance religieuse pour vérifier la conformité à la Charia===

Rappelant que la BA a déjà donné son avis de non objection pour trois banques publiques et une privée, sans pour autant les citer, il a tenu à préciser que cet avis ne concernait en aucun cas la conformité à la charia islamique qui sera l'apanage d'une instance religieuse nationale relevant du Haut Conseil Islamique (HCI).

Un membre du HCI présent à la journée, M. Kamel Bouzidi, a annoncé qu'une convention portant création de cette instance sera signée entre le Haut Conseil et l'ABEF (Association des banques et établissements financiers).

En janvier dernier, le président du HCI Bouabdallah Ghlamallah avait annoncé la création prochaine d'une instance religieuse nationale de la finance islamique, composée de spécialistes en jurisprudence dans le domaine de la transaction financière et experts économiques, pour accompagner les établissements bancaires dans la pratique de cette finance.

Pour sa part, Mohamed Koubbi, Directeur général à la BA chargé des crédits et du système bancaire a expliqué que l'avis de non objection de la BA prend en considération quatre critères que sont la séparation totale par les banques entre les produits alternatifs et les produits classiques, l'adoption d'une comptabilité spécifique pour les deux catégories de produits, la formation et la qualification des ressources humaines ainsi que l'information des clients des conditions fixées pour chaque produit.



Il a fait part d'une certaine ambiguïté constatée jusque-là pour ce qui est de la compréhension, par les banques, des procédures liées aux produits alternatifs.

===Les produits alternatifs représentent 16% des financements des banques privées===

De son côté, le président de l'ABEF Boualem Djebbar a affirmé que beaucoup de banques s'apprêtaient à ouvrir, au niveau de leurs agences, des fenêtres dédiées aux produits alternatifs.

Et en attendant la création de l'instance religieuse nationale, les banques concernées vont recourir à des instances religieuses indépendantes qui seront installées au niveau de chaque banque pour vérifier la conformité des nouveaux produits avec les principes de la Charia, a avancé M. Djebbar.

Il a pour sa part estimé l'encours des produits financiers dits alternatifs à 200 mds de DA, soit près de 3% de l'ensemble de l'encours des financements bancaires (près de 9.000 mds de DA à fin 2017) et à 16% leur part dans les financements accordés par les banques privées.

A noter que le marché financier national compte 29 banques et établissements financiers dont 14 banques et 10 établissements financiers privés représentant ensemble 13% de ce marché.

Djebbar a d'autre part assuré que le règlement de la BA qui sera promulgué incessamment pour encadrer la gestion des produits participatifs facilitera aux banques la gestion des produits alternatifs.

Dans un message adressé aux parlementaires, banquiers et universitaires présents à la rencontre, lu par le vice-président de l'Assemblée Abdelkader Hadjoug, le président de l'APN Said Bouhadja a invité les participants à engager la réflexion sur les moyens d'adapter les concepts de la finance islamique à la réalité du développement économique du pays.

Il a également souhaité que cette finance puisse offrir des avantages comparatifs devant permettre de capter l'épargne des ménages et des entreprises, notamment celle existant dans l'informel.

Il a estimé que le développement de la finance islamique ne devrait pas constituer une mission exclusive des banques publiques et qu'il revenait également aux banques privées et étrangères activant en Algérie d'offrir ces produits pour diversifier l'offre bancaire et collecter le maximum de ressources.

-FIN-